



Catégorie U13 - Saison 2025

Règlement

Festival Foot U13 Pitch



La Régionale des Jeunes de la Ligue Réunionnaise de Football organise la 10^{ème} édition du Festival Foot U13 Pitch.

La compétition est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés nés en 2012 et 2013, aux licenciés U11 nés en 2014 (surclassés) dans **la limite de 3 par équipe**, ainsi qu'aux joueuses U14F nées en 2010 évoluant dans une équipe mixte.

Article 1 – PARTICIPATION / QUALIFICATION DES EQUIPES

1.1 Participation des équipes U13 – Garçons et filles

Toutes les équipes U13 inscrites pour la saison 2025 doivent participer au « Festival Foot U13 Pitch ». Les ententes en U13F sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité Directeur.

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs(ses) (8 titulaires et 4 suppléants), licenciés(es) à la FFF.

3 personnes (licenciées à la FFF) peuvent être sur le banc de touche maximum et inscrites sur la feuille de match.

Peuvent participer au FFU13 G :

- Les joueurs U13 et U12 et joueuses U13 F et U12 F
- 3 joueurs (ses) U11 maximum (*Réf : art.73 des règlements généraux de la FFF*)
- Les joueuses U14 F

Peuvent participer au FFU13 F :

- Les joueuses U13 F et U12 F
- 3 joueurs (ses) U11 F maximum (*Réf : art.73 des règlements généraux de la FFF*)

Il est préconisé que le temps de jeu par joueur(se) soit au moins égal à 50% du temps de jeu total

1.2 Qualification des joueurs et joueuses

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer au FFU13 G et FFU13 F que pour un seul club dans la même saison.

Pendant les tours de qualifications uniquement, une joueuse peut participer avec son club aussi bien au FFU13 G qu'au FFU13 F, sous réserve que les deux événements n'aient pas lieu lors du même week-end.

Une joueuse qui a participé avec son club au FFU13 G lors de la phase régionale, peut participer au FFU13 F lors de la phase Inter-Régionale avec ce même club, et inversement. Il en est de même entre la phase inter-Régionale et la phase nationale.

Le joueur / la joueuse suspendu(e) en raison de faits survenus en compétition officielle est interdit de participer au Festival Foot U13 Pitch.

Un match de Festival Foot U13 Pitch ne permet pas à un licencié de purger une suspension prononcée en raison de faits survenus en compétition officielle.

Pendant toute la durée du FFU13 G et FFU13 F, le nombre de joueurs(ses) titulaire d'une licence mutation pouvant être inscrit(e)s sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période (Article 160 des Règlements généraux de la FFF)

Toute équipe qui ne respecte pas les dispositions ci-avant énoncées pourra, en cas de qualification, être interdite de participer à la phase suivante du FFU13 G et FFU13 F au titre de la saison en cours.

Article 2 – PROTOCOLE / ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

- Avant et après les rencontres, les joueurs(ses), arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main.
- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs(ses), à raison de 15 minutes maximum (= ¼ temps) par joueur(se). Les 4 joueurs(ses) ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).
- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur(se)/arbitre) est toléré sur les premières rencontres de la saison.
- Seule une équipe présentant 8 joueurs(ses) est arbitrée par un dirigeant(e) licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match.

Article 3 – GENERALITES DU REGLEMENT

- Les litiges et les contestations sont examinés **à la fin de chaque rencontre** par la Commission Régionale Foot Animation.
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Régionale Jeunes. Elles doivent être confirmée par lettre recommandées, obligatoirement avec en tête du club ou courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club (n°affiliation@lrf.re) dans les 48 heures ouvrables suivant la rencontre.
- Les rencontres sont prévues le dimanche ou un jour férié.
- Heure officielle de début de rencontre : horaire affiché sur le site de la LRF.
- En cas d'annulation d'une rencontre (conditions météorologiques, ...) ou d'un report complet d'une journée, les matchs sont reprogrammés par la LRF.

Article 4 – LOIS DU JEU

L'ensemble des lois du jeu est reporté sur le document en annexe (**protocole d'organisation 2025**)

Article 5 – DISCIPLINE

Le joueur ou la joueuse exclu à l'occasion d'un match du FFU13 G / FFU13 F ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants. Il est, à minima, suspendu automatiquement pour le match suivant du FF13 G / FFU13 F, sous réserve d'une sanction aggravée de la commission d'organisation compétente.

Deux cartons jaunes sur deux matchs différents engendrent une suspension sur le match suivant.

Dans le cas où le joueur n'aurait pas purgé tous les matchs suite à ses sanctions ou écope d'un carton rouge ou 2^{ème} carton jaune lors du dernier match, et en fonction de la gravité des faits, il convient à la commission d'organisation de transmettre à l'organe disciplinaire compétent pour éventuelle suite à donner.

En cas d'incident grave, la commission d'organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles.

Elle soumet le dossier à l'organe disciplinaire compétente de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaires pour éventuelle suite à donner.

Article 6 – ENGAGEMENT

Toutes les équipes U13 de la LRF sont automatiquement engagées.

Article 7 – DEROULEMENT

PHASES DE BRASSAGE

U13 G (1/2 journée)		U13 F (1/2 journée)	
Phase brassage	Samedi 22 mars 2025	Phase de brassage	A définir en fonction du nombre d'équipe féminine engagée
Phase qualificative 1	Samedi 29 mars 2025		
Phase qualificative 2	Samedi 05 avril 2025		

- 1) Les équipes U13G sont réparties par poules de 4 à 5 équipes en fonction de leurs zones géographiques et disputeront chacune 3 ou 4 matches en aller simple
- 2) La durée des matches est de 20 min pour les poules à 4 équipes et de 15 min pour les poules de 5 équipes.
- 3) À l'issue de la phase de brassage et en fonction du nombre d'équipe par poule, 64 équipes seront qualifiés pour la phase qualificative 1
- 4) Répartitions des points :
 - a. Match gagné : 4 points
 - b. Match nul : 2 points
 - c. Match perdu : 1 point
 - d. Match Forfait : 0 point – Nombre de buts contre : 4

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront partagées de la manière suivante :

- Plus grand nombre de buts marqués
- Goal average général (différence de buts)
- Goal average particulier (confrontation directe)
- Nombre de licenciés U13
- Taux d'encadrement
- Recours tirage au sort

PHASE QUALIFICATIVE 1

- Phase 1 : **samedi 29 mars 2025** (1/2 journée)

Répartition : 16 poules de 4 équipes

Les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiées et disputeront la phase Qualificative 2

Répartition des points :

- a. Match gagné : 4 points
- b. Match nul : 2 points
- c. Match perdu : 1 point
- d. Match Forfait : 0 point – Nombre de buts contre : 4

PHASE QUALIFICATIVE 2

- **samedi 05 avril 2025 (journée) – 2 sites**

Répartition : 4 poules de 8 équipes

Les **4** premières équipes de chaque poule sont qualifiées et disputeront la phase Départementale (deux équipes par club peuvent être qualifiées pour la phase Départementale)

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **L'ÉCHIQUIER** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves.

(en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10^{ème} de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonctions des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnancement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 2x7minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : attribution de points supplémentaire à partir du 2^{ème} but marqué par match : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

PHASE DEPARTEMENTALE

- Finale Ligue : **filles et garçons samedi 12 avril 2025** (1 journée) – **2 Sites**

Répartition : 1 poule de 16 équipes.

Les 8 premières équipes de cette phase sont qualifiées et disputeront la phase Régionale (une seule équipe par club est qualifiée pour la phase Régionale).

Les équipes qualifiées sont tenues de participer avec 12 joueurs ou joueuses et doivent être composées des mêmes joueurs que lors de la phase qualificatives 2 (2 **changement** maximum autorisés, vérification des feuilles de match du tour précédent)

Dérogations :

Cas n°1 : club ayant un effectif inférieur à 12

Cas n°2 : 2 absences justifiées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

La Commission Régionale Foot Animation statuera sur la justification des absences.

En cas de non-justification des absences ou d'un nombre d'absences justifiées supérieur à 2 ; 40 points seront retirés du total général par joueur ou joueuse.

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **L'ÉCHIQUIER** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves.

(en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10^{ème} de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnancement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 2x7minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : attribution de points supplémentaire à partir du 2^{ème} but marqué par match 	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

PHASE REGIONALE

- Finale Ligue : **dimanche 19 avril 2025** (journée U13F / U13G)

Répartition : 1 poule de 8 équipes U13F + 1 poule de 8 équipes U13G.

Les 4 premières équipes de chaque poule de cette phase sont qualifiées et disputeront la phase Inter-Régionale Outre-Mer.

Les équipes qualifiées sont tenues de participer avec 12 joueurs ou joueuses et doivent être composées des mêmes joueurs que lors de la phase Départementale (2 **changement** maximum autorisés, vérification des feuilles de match du tour précédent)

Dérogations :

Cas n°1 : club ayant un effectif inférieur à 12

Cas n°2 : 2 absences justifiées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

La Commission Régionale Foot Animation statuera sur la justification des absences.

En cas de non-justification des absences ou d'un nombre d'absences justifiées supérieur à 2 ; 40 points seront retirés du total général par joueur ou joueuse.

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **L'ÉCHIQUIER** ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1^{er}/2^{ème}, 3^{ème}/4^{ème}

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves.

(en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10^{ème} de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 2x7minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : attribution de points supplémentaire à partir du 2^{ème} but marqué par match</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les 4 équipes U13G et les 4 équipes U13F totalisant le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Inter-Régionale RÉUNION/MAYOTTE.

ACTIONS ET ANIMATIONS

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par des joueurs et joueuses (tutorat assuré par la CRA)
- Suivi du temps de jeu des joueurs et des joueuses
- Carton vert
- Thème du festival : **EURO Féminin l'UEFA 2025**

PHASE INTER-REGIONALE OUTRE-MER : REUNION /MAYOTTE

- Finale Inter-Régionale : **samedi 03 mai 2025** (1 journée)

6 équipes Garçons (4 Réunion et 2 Mayotte)

6 équipes Filles (4 Réunion et 2 Mayotte)

Article 8 – CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Elle est organisée par la LRF sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.

Elle réunira : 6 équipes garçons et 6 équipes filles.

Une seule équipe par club sera qualifiée conformément au règlement fédéral du Festival Foot U13 Pitch 2024.

Pour les équipes Garçons	Pour les équipes Filles
<ul style="list-style-type: none">✓ 12 joueurs✓ 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)✓ 1 équipe par club✓ 4 équipes de la Ligue de la Réunion✓ 2 équipes de la ligue de Mayotte	<ul style="list-style-type: none">✓ 12 joueuses✓ 2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)✓ 1 équipe par club✓ 4 équipes de la Ligue de la Réunion✓ 2 équipes de la ligue de Mayotte

La Commission Régionale Foot Animation statuera sur la justification des absences.

En cas de non-justification des absences ou d'un nombre d'absences justifiées supérieur à 2 ; 40 points seront retirés du total général par joueur ou joueuse.

Article 9 – EPREUVES de la phase Inter Régionale

Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

Un tirage au sort sera effectué pour la première rencontre.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « **Championnat** ».

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves.

(en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10^{ème} de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 2x7minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : attribution de points supplémentaire à partir du 2^{ème} but marqué par match</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

L'équipe U13G et l'équipe U13F totalisant le plus grand nombre de points sera qualifiée pour la Phase Nationale à CAP BRETON.

ACTIONS ET ANIMATIONS

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par des joueurs et joueuses (tutorat assuré par la CRA)
- Suivi du temps de jeu des joueurs et des joueuses
- Carton vert
- Thème du festival : **EURO Féminin l'UEFA 2025**

PHASE NATIONALE

Elle est organisée sur deux jours les 7 et 8 juin 2025 à CAP BRETON

CONDITIONS DE PARTICIPATION

16 équipes garçons :

- 13 ligues métropolitaines
- 2 ligues d'Outre-Mer (Réunion ou Mayotte) + (Martinique ou Guadeloupe ou Guyane ou St Martin)
- La ligue lauréate de la dernière édition (2024)

Les équipes garçons doivent être composées au maximum de 12 joueurs, dont 8 maximum ayant participé à la phase régionale (vérification des feuilles de match du tour régional)

2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

16 équipes filles :

- 13 ligues métropolitaines
- 1 ligue d'Outre-Mer (Réunion ou Mayotte)
- La ligue lauréate de la dernière édition (2023)
- 2 ligue métropolitaine choisie en fonction du nombre de licenciées U12F-U13F au 31 janvier 2024

Les équipes filles doivent être composées au maximum de 12 joueurs, dont 8 maximum ayant participé à la phase régionale (vérification des feuilles de match du tour régional)

2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

EPREUVES :

Rencontres : formule échiquier avec un groupe de 16 équipes pour les garçons et un groupe de 16 équipes pour les filles

- 6 rencontres de 2x10 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 3^{ème} but marqué par match

Défis techniques : un défi conduite et un défi jonglage

Quiz éducatif : règle de vie et règle du jeu

ACTIONS ET ANIMATIONS ASSOCIEES :

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par des joueurs et joueuses avec tutorat
- Suivi du temps de jeu des joueurs et des joueuses
- Carton vert
- Meilleur(e) coéquipier(ère)
- Meilleur binôme d'éducateurs(trices)
- Village FFF
- Parents supporters **EURO Féminin l'UEFA 2025**
- Chanson de l'équipe **EURO Féminin l'UEFA 2025**

Pour la phase nationale, les clubs sont dotés par la FFF de tenues aux noms des ligues respectives comportant une mention publicitaire, qu'ils doivent porter durant tout le Festival.

En cas d'infraction, des sanctions pourront être prononcées par le Comité d'Organisation, conformément aux dispositions de l'article 200 des règlements généraux de la Fédération.